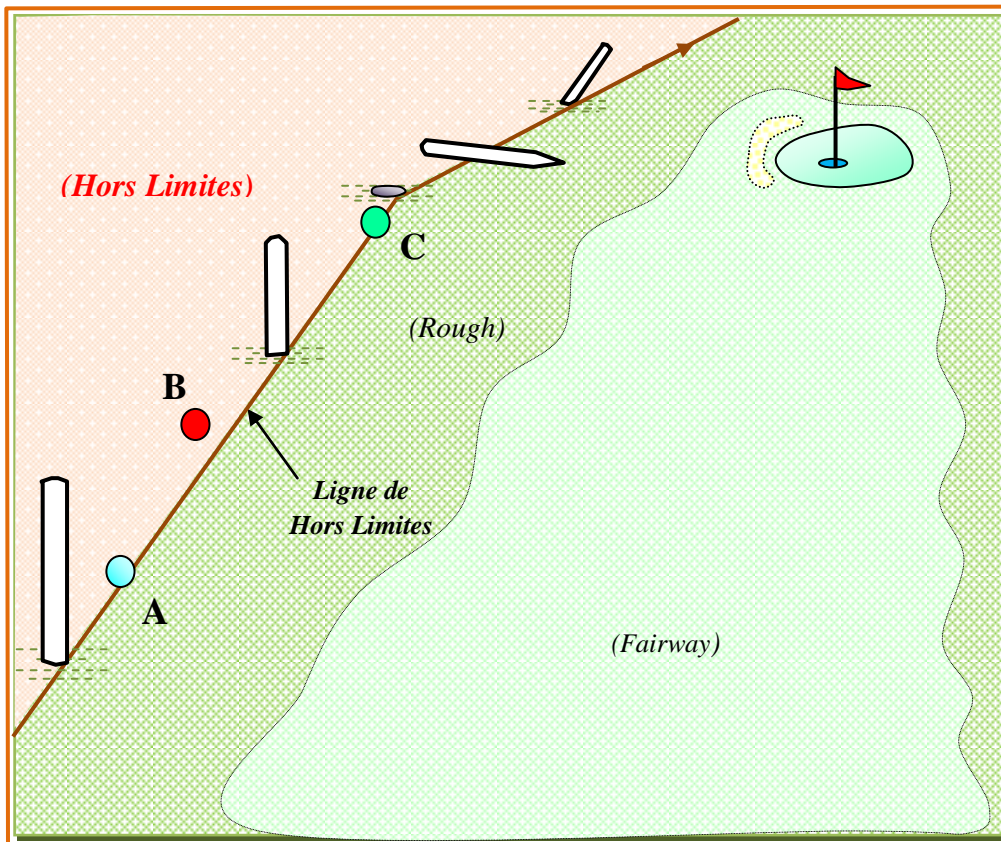


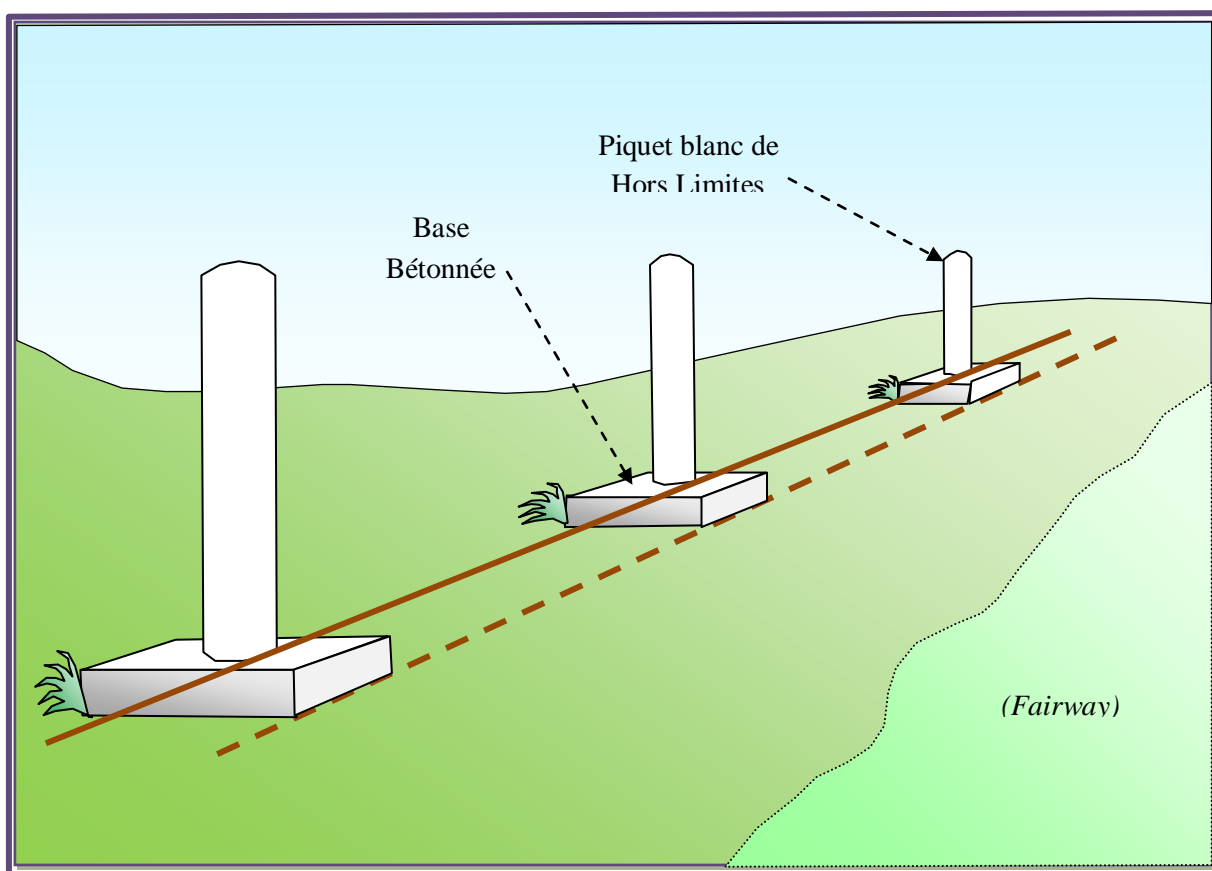
3 - PIQUETS DE HORS-LIMITES



Commentaires : Voir la Définition du Hors-limites et la R.13-2

- Les balles A et C ne sont pas Hors-limites. La balle B est Hors-limites.
- Le joueur a enlevé un piquet de Hors-limites qui le gêne, pour jouer sa balle qui repose au point C. Il encourt 2 coups de pénalité pour cette infraction à la R.13-2. Cette pénalité n'est pas supprimée si le joueur remet le piquet en place avant de jouer sa balle.
- Le joueur précédent a oublié de remettre le piquet en place. Un joueur suivant retrouve sa balle au point C. Le piquet de Hors-limites déplacé est une Obstruction amovible. Ce joueur suivant peut le replacer avant de jouer, mais il n'est pas obligé de le faire.
- Le piquet situé au travers gauche du green est penché vers l'intérieur du terrain. La lisière du Hors-limites se situe au niveau du sol (au bord du piquet, côté terrain) et s'élève verticalement vers le haut. Une partie du piquet est donc sur le terrain mais n'est pas pour autant une Obstruction inamovible. Le joueur ne peut pas le redresser ni s'en dégager sans pénalité s'il le gêne pour jouer la balle. Il en est de même pour tout grillage ou clôture définissant un Hors-limites qui pencherait vers l'intérieur ou l'extérieur du Terrain.
- Un joueur qui retrouve sa balle sur le terrain contre un grillage de Hors-limites, peut jouer sa balle sans pénalité, en la frappant de l'autre côté du grillage (en ayant celui-ci placé entre la tête du club et la balle lors de la frappe).

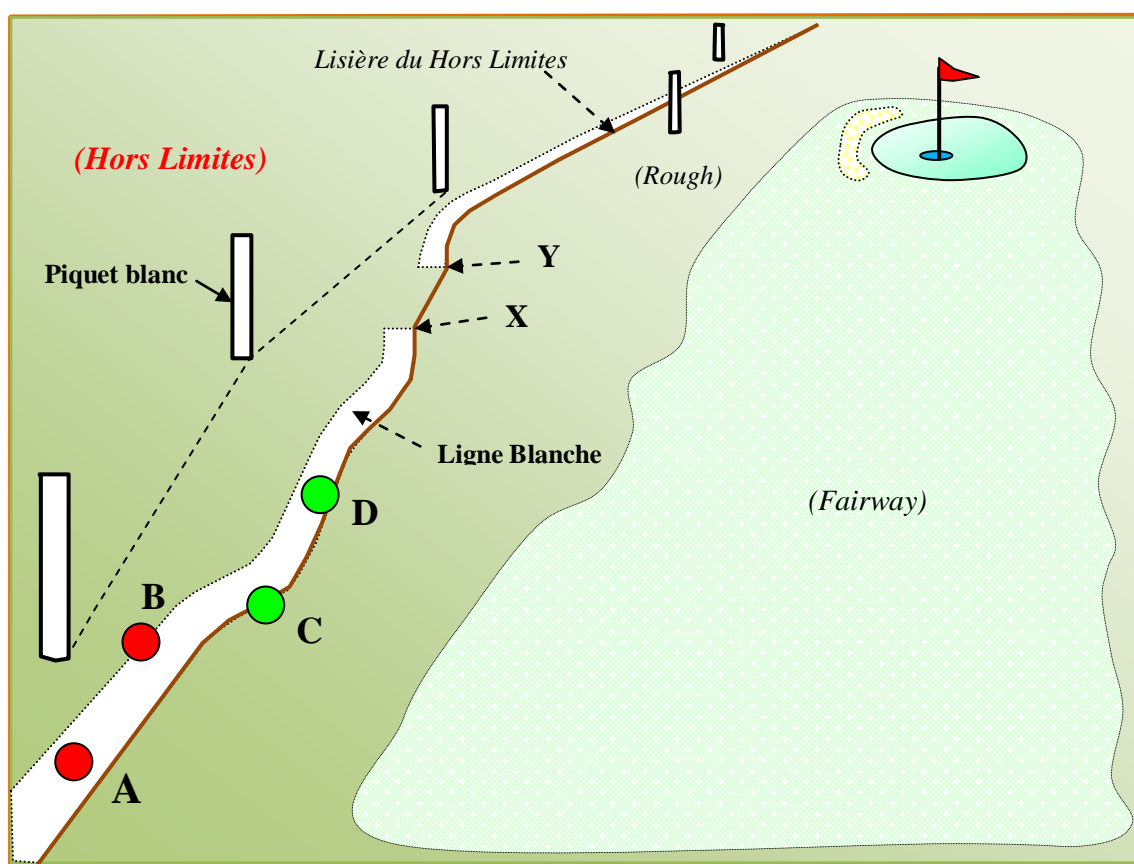
4 - PIQUETS DE HORS-LIMITES SUR BASE BETONNEE



Commentaires : Voir la Définition du Hors-limites

- Sur le schéma ci-dessus les piquets définissant le Hors-limites ont été fixés sur une base bétonnée émergeant du sol. Lorsqu'une telle configuration existe, le Comité de l'épreuve doit préciser sur les Règles Locales de la compétition où se situe exactement la lisière du Hors-limites (ligne en pointillé ou ligne continue sur le schéma).
- Cette configuration peut également se rencontrer sur un terrain lorsque les poteaux soutenant un grillage ou une clôture de hors-limites ont été fixés au sol de la même manière.
- Ce type de fixation de piquets ou poteaux de hors-limites n'est pas conseillé puisque pouvant prêter à confusion. Au cas où de tels piquets ou poteaux doivent être fixés sur une base bétonnée, celle-ci devrait être si possible totalement enterrée.

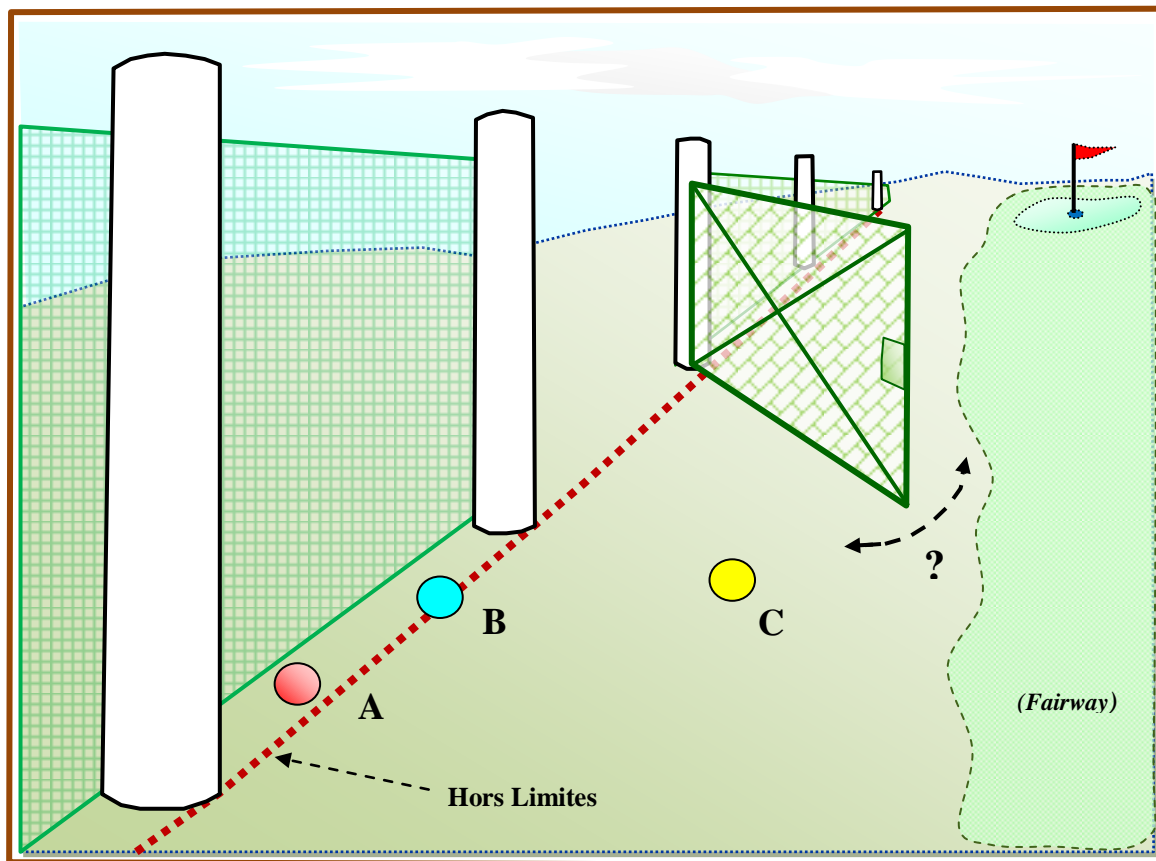
5 - LIGNES ET PIQUETS DE HORS-LIMITES



Commentaires : Voir la Définition du Hors-limites.

- La Définition du Hors-limites précise que "quand à la fois des piquets et des lignes sont utilisés pour indiquer un Hors-limites, les piquets identifient le Hors-limites et les lignes délimitent le Hors-limites". Cela veut dire que dans une telle configuration, les piquets servent surtout à signaler à distance la présence d'un Hors-limites.
- La Définition du Hors-limites précise également que "lorsque le Hors-limites est délimité par une ligne tracée au sol, la ligne elle-même est hors-limites".
- En fonction des rappels précédents nous constatons sur le schéma ci-dessus que les balles A et B sont Hors-limites et les balles C et D sur le Terrain.
- Sur le schéma ci-dessus, la ligne blanche est interrompue entre les points X et Y. Dans cette configuration, le Hors-limites entre les deux tronçons de ligne blanche, correspond à la ligne qui relie les points les plus intérieurs (X et Y) des extrémités de chacun des tronçons.
- Le piquet situé à gauche du green est placé du mauvais côté de la ligne blanche. Ce piquet n'est pas pour autant une Obstruction mais fait Partie Intégrante du Terrain. Il ne doit donc pas être déplacé ni retiré.

6 - GRILLAGE ET BARRIERE DE HORS-LIMITES



Commentaires :

- Sur ce schéma, le Hors-limites est défini par un grillage fixé sur le côté extérieur des poteaux qui le soutiennent et une barrière de la clôture est entre-ouverte du côté du Terrain.
- Selon la Définition du Hors-limites : "la ligne de Hors-limites est déterminée par les points les plus à l'intérieur des poteaux au niveau du sol (à l'exclusion des renforts inclinés)". En conséquence : la balle A est Hors-limites et les balles B et C sont sur le Terrain.
- Le joueur qui retrouve sa balle en C, peut être gêné par la barrière entre-ouverte pour jouer son coup suivant vers le drapeau. Dans un tel cas, le joueur peut laisser la barrière dans la position où elle se trouve ou la fermer, mais il ne doit pas la mettre dans une autre position.